

LA VIE MARITIME

JOURNÉE DU 27 SEPTEMBRE 1952

Une partie de la cargaison du « Corsica » sera vendue pour assurer les frais de sécurité du bord et le paiement des équipages

Les milieux du port s'inquiètent depuis quelque temps, et à juste titre, de la situation du « Corsica », qui, depuis les incidents que l'on connaît, est toujours immobilisé à Casablanca.

En effet, on pense à l'hiver et au mauvais temps qu'il ne peut manquer d'entraîner. Or, dans sa situation actuelle, en cas de ressac et mauvais temps au port, le « Corsica » présenterait un danger certain, des risques d'avaries et d'accidents, nuisibles à la bonne marche du port.

Il faut donc avant toute autre décision pouvoir renforcer les amarres, maintenir à bord une légère pression pour assurer éventuellement les manœuvres auxiliaires et réparer l'un des guindeaux qui est en panne.

Par ailleurs, il faudrait également prendre une décision concernant les quelque 70 hommes d'équipage qui sont à bord et ne sont plus payés en raison du manque de fonds.

Depuis son immobilisation par suite de saisie, les armateurs n'ont plus donné signe de vie et surtout n'ont plus assuré les ressources financières nécessaires à l'entretien.

Les différents milieux intéressés ont donc décidé d'étudier avec soin la question et la seule solution possible a été l'acceptation de la vente d'une partie des vivres chargées à bord, en attendant le règlement définitif par le jugement en cours.

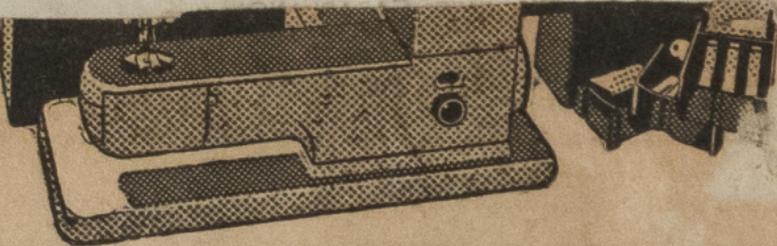
On s'est heurté toutefois à certaines difficultés, car les vivres se trouvant à bord sont d'origine étrangère et il fallait, pour pouvoir les débarquer, obtenir les licences nécessaires et les autorisations du contrôle des changes. Il semble maintenant que la direction du commerce ait accordé ces autorisations et l'on procédera donc dans les premiers jours de la semaine prochaine à la vente d'une partie de la cargaison de sucre et de thé.

Dès que les fonds seront réunis, on liquidera très certainement une partie du personnel qui sera alors rapatrié. On conservera à bord une quinzaine d'hommes pour l'entretien. On fera ensuite effectuer la réparation du guindeau et on attribuera une quantité déterminée de mazout et d'eau pour pouvoir permettre le maintien sous pression d'une petite chaudière destinée aux appareils essentiels.

Une procédure d'urgence a été prise par le tribunal de Casablanca pour régler au mieux ces questions. On pense par ailleurs que le jugement définitif concernant l'affaire du « Corsica » pourra être rendu dans un avenir relativement proche devant les tribunaux spéciaux où elle a été portée.

© 2021

Lloyd's Register
Foundation



015009-016019-0043

BERNINA

MIEUX QUE DES PROMESSES

Depuis des années, des milliers de machines à coudre portatives Bernina zig-zag ont démontré leur perfection. Aucune autre portative zig-zag n'a pu donner des meilleurs résultats. Elles ne peuvent pas influencer par leur poids et leur taille le rendement et vous

7, passage Grand-Socco
CASABLANCA - Tél. 233-83

CIN, rue Louis-Gentil
L, rue Albert-1^{er}.

1, rue Corap
1, rue Sidi-Brahim.
avenue Général-Maurial.
OND, avenue Mézergues
avenue Mangin.
181, rue Souk-Djedid
-MOULLOT.

AU.
ENAGER, rue du Commissariat
AD.

SEMAINE

virer un autre avion qui leur permettait de remplir leur mission. Ils trouvèrent finalement un autre moyen de place dont le général prit les commandes tandis que l'aviatrice se tenait derrière lui, courbée et les genoux pliés.

Volant très bas au-dessus de Grünewald, l'avion fut mitraillé par les chars d'infanterie russe. Le pilote Dreim, blessé au pied, fut contraint d'arrêter. Hanna Reitsch, face à la manœuvre acrobatique, parvint à saisir les commandes par-dessus l'épaule et pilota tant bien que mal dans cette position inhabituelle. Elle finit par arriver à



© 2011

Lloyds Register
Fou...